Vontobel

Asset Management / Fiche mensuelle / 29.09.2023

Vontobel Fund - Emerging Markets Debt HI (hedged), CHF

Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en: AT, CH, CL, DE, FR, GB, IT, LI, LU, SG (professional investors)

Objectif d'investissement

Ce fonds obligataire vise à générer la meilleure performance d'investissement possible sur un cycle économique complet, tout en respectant le principe de diversification des risques.

Caractéristiques clés

Le fonds investit dans les marchés émergents principalement dans des obligations souveraines et quasi souveraines de qualité et d'échéance variables en différentes devises fortes. En outre, le fonds est susceptible de présenter une exposition limitée aux obligations d'entreprises et devises des marchés émergents. Il a recours aux instruments financiers dérivés, principalement à des fins de couverture.

Approche

L'équipe de gestion compacte et agile, composée de spécialistes expérimentés des marchés émergents, se concentre sur l'optimisation des spreads pour un niveau de risque donné. Sur la base d'une analyse minutieuse et d'un modèle d'évaluation exclusif, les gérants de portefeuille comparent constamment les niveaux de rémunération potentiellement réalisable en tenant compte de la qualité des émetteurs, des pays, des taux d'intérêt, des devises et des échéances au sein de l'univers d'investissement afin d'identifier les opportunités les plus avantageuses, même si elles contredisent l'opinion dominante du marché. Pour saisir ces opportunités, l'équipe adapte le portefeuille de manière flexible tout en maintenant les risques de crédit, de taux d'intérêt et de change sous contrôle.

Profil de risque et de rendement

1	2	3	4	5	6	7

◄ Risque plus faible (rendement typiquement inférieur) — Risque plus élevé ► (rendement typiquement supérieur)

Gestion de portefeuille	Luc D'hooge / Wouter Van Overfelt
Domicile, forme juridique du fonds, SFDR	Luxembourg, UCITS, Art. 6
Devise du fonds / catégorie de part	USD / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	15.05.2013 / 15.05.2013
Taille du fonds	USD 2'656.79 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 96.13
Indice de réf.	J.P. Morgan EMBI Global Diversified hedged CHF
ISIN / WKN / VALOR	LU0926440495 / A1T96E / 21343537
Commission de gestion	0.55%
Frais courants (incl. comm. gest.) au 28.02.2023	0.84%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max.[1]	5.00% / 1.00% / 0.30%
Swing pricing	Oui
Politique de distribution	capitalisation

[1] Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels , si applicables.

Caractéristiques du portefeuille	Fonds	Indice de réf.
Volatilité, annualisée[2]	11.94%	10.05%
Ratio de Sharpe[2]	negatif	
Ratio d'information[2]	0.20	
Duration modifiée (années)	6.76	6.36
Notation de crédit moyenne	BB+	BBB-
Nombre de positions	212	943
Rendement à échéance (YTM)	11.04%	7.98%
Rendem. à échéance (YTM), hedgé USD	11.56%	7.99%
Tracking error, ex-post[2]	4.33%	
Spread ajusté pour l'optionalité, OAS (basis points)	675	320

[2] calculé sur 3 ans

Performance historique (rendement net %)

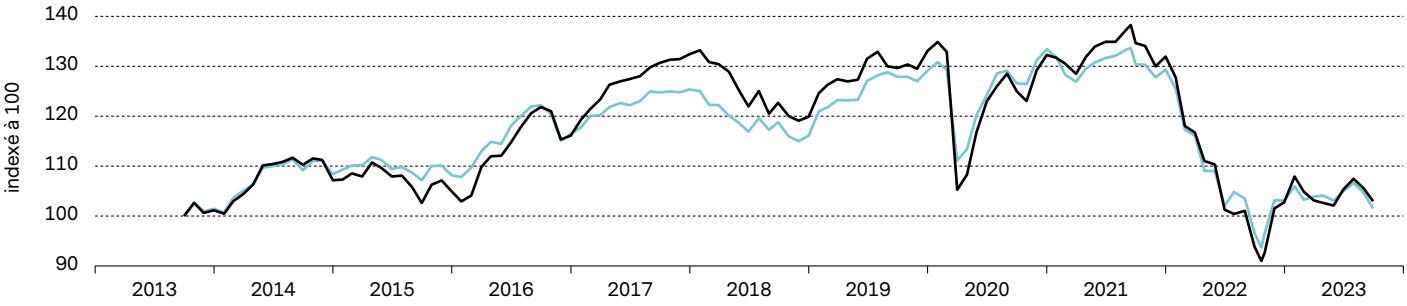

	1 m	dep. déb. an.	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	-2.4	0.2	-22.1	-0.2	-0.6	11.0	-9.4	14.0	10.6	-2.1	6.0	-5.6	-6.3	-3.4	-3.9
Indice de réf.	-3.0	-1.5	-20.3	-3.0	3.3	11.2	-7.4	7.7	7.6	-0.2	6.8	-5.5	-7.1	-3.1	-5.4

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Positions principales (%)

6.375% KazMunayGaz 24.10.2048 Reg-S Senior	2.6
4.7% BOAD 22.10.2031 Reg-S Senior	2.2
6% Bahamas 21.11.2028 Reg-S Senior	2.2
4% Gov of Sharjah 28.07.2050 Reg-S Senior	2.1
4.125% Est Sth AfTr DB 30.06.2028 Reg-S Senior	2.1
4.75% Petroperu 19.06.2032 Reg-S Senior	2.1
9.85% Swiss Ins Br Pw 15.04.2032 Reg-S Senior	2.0
5.95% PEMEX 28.01.2031 Senior	1.9
8.95% Bahamas 15.10.2032 Senior	1.9
4.875% Cote d'Ivoire 30.01.2032 Senior	1.8
Total	**20.9**

Répartition géographique (%)

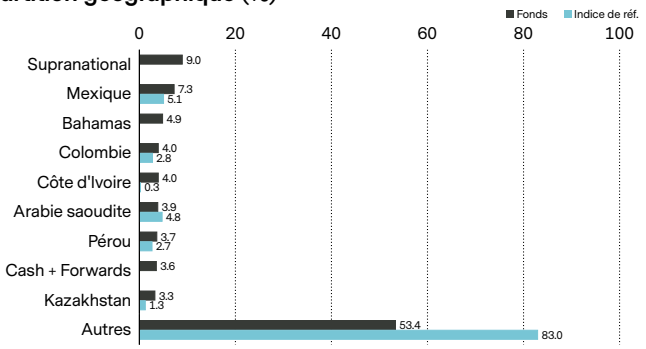

Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

Répartition par devise, avant couverture (%)

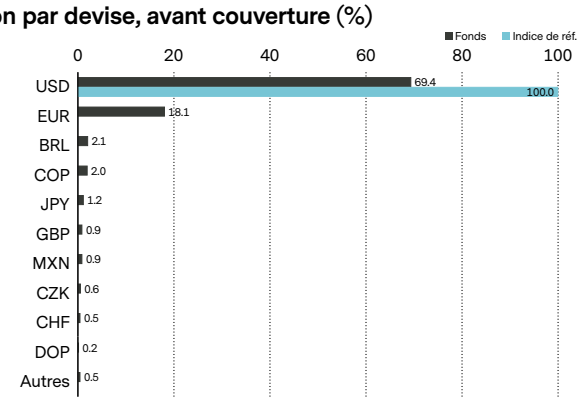

Répartition par devise, après couverture (%)

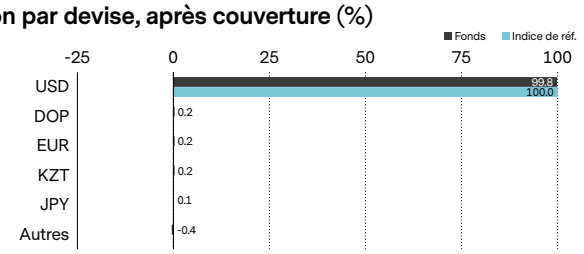

Contribution à la duration modifiée (années), par échéance

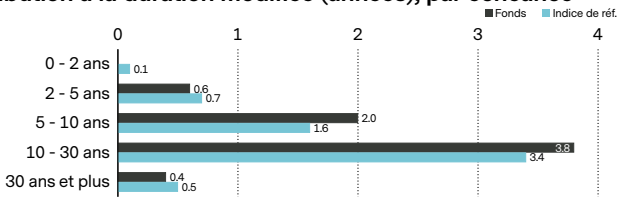

Répartition par notation de crédit (%)

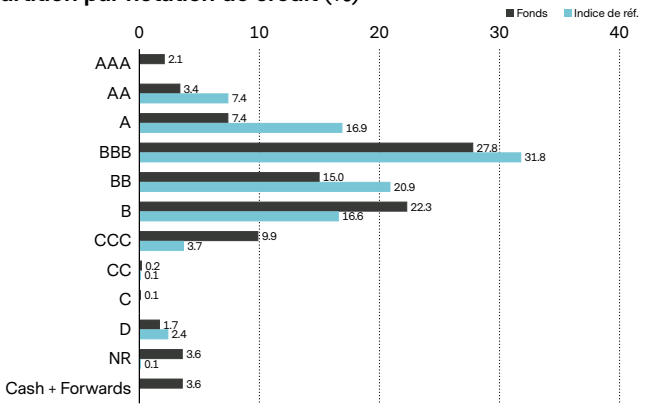

Exposition par région (%)

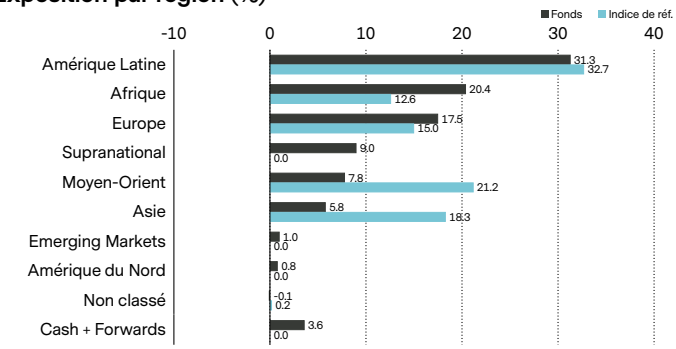

Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

Surpondération / sous-pondération des principaux pays (%)

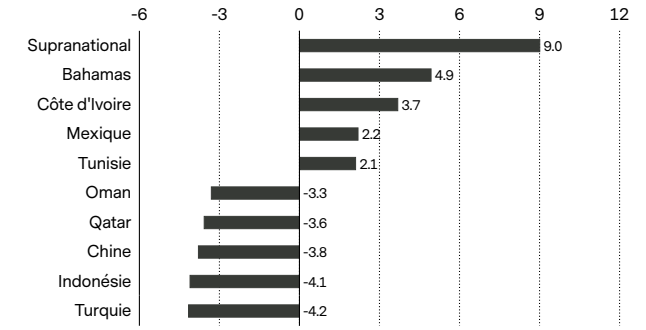

Les valeurs reflètent l'exposition géographique du fonds relative à l'indice de référence.

Répartition sectorielle (%)

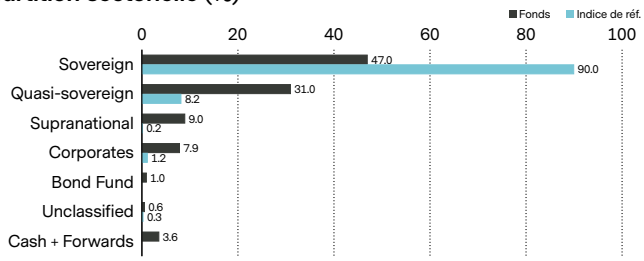

Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent être affectés par l'évolution du contexte politique, les fluctuations des monnaies, par l'illiquidité et par la volatilité.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Des informations sur la manière dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site Vontobel.com/SFDR.

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Catégorie de parts couverte** désigne un type de catégorie de parts qui couvre les risques de change. Elle protège les investisseurs contre des fluctuations non désirées des taux de change, qui peuvent être plus fortes que les performances des investissements sous-jacents. Pour y parvenir, la classe d'actions doit supporter des coûts de couverture, ce qui entraîne un coût total plus élevé pour les investisseurs. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Couverture** décrit les mesures prises pour compenser le risque de perte ou de gain non souhaité, par exemple en couvrant le risque d'exposition au change, un investisseur peut bénéficier de la détention de participations dans différentes sociétés mondiales sans être exposé aux variations des taux de change mondiaux. **Duration**, ou duration de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la duration est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La duration peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la duration de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la duration de Macaulay. **Echéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward** , ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Indice** désigne un portefeuille qui réunit une large gamme de titres en fonction de règles prédéfinies. Des indices comme le FTSE 100 ou le DAX 30 sont utilisés pour représenter la performance de marchés particuliers et servent donc de points de référence pour mesurer les performances d'autres portefeuilles. Un indice utilisé comme référence à des fins de comparaison de la performance est appelé un « indice de référence ». **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Nombre de positions** indique le nombre d'investissements/de titres individuels dans le portefeuille du fonds. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes (intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio d'information** mesure la surperformance d'un portefeuille par rapport à l'indice de référence par unité de volatilité de la performance. Il est utilisé afin de mesurer la capacité d'un gérant de portefeuille à générer une surperformance par rapport à un indice de référence. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Rendement à échéance** (**YTM**) **hedgé à une devise** fournit le rendement à l'échéance dans une devise après prise en compte des coûts de couverture de tous les actifs libellés dans autres devises. **Rendement à l'échéance** (Yield to maturity, YTM) mesure la performance d'un fonds si toutes les obligations du portefeuille du fonds étaient détenues jusqu'à leur date d'échéance. Le ratio est exprimé sous la forme d'une performance annuelle en pourcentage. **Spread ajusté pour l'optionalité, OAS** (Option-adjusted spread), mesure le différentiel de rendement entre une obligation avec une option intégrée et le taux de rendement sans risque. Il permet de comparer le prix des obligations avec différentes options intégrées. Généralement, un OAS plus important indique des performances plus élevées, mais également des risques accrus. **SRRI** est une valeur basée sur la volatilité d'un fonds, qui donne une indication du profil de risque et de récompense global du fonds. **Swing pricing** désigne un mécanisme standard du secteur destiné à protéger les investisseurs à long terme d'un fonds vis-à-vis des coûts de transaction qui surviennent lors de l'entrée ou de la sortie d'investisseurs dans ledit fonds. Pour cela, la VNI est ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin que les coûts de transaction entraînés par les souscriptions ou les rachats soient supportés par les investisseurs qui réalisent des opérations dans le fonds. Des informations complètes sur le mécanisme Swing Pricing figurent dans le prospectus du fonds. **Tracking error** désigne l'écart-type de la différence entre les rendements d'un fonds et son indice de référence, exprimé en pourcentage. Plus le fonds est géré activement, plus la tracking error est élevée. **Valeur nette d'inventaire** (**NAV**) **/ action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en

Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué. **WKN** (ou Wertpapierkennummer) désigne un code d'identification des titres enregistrés en Allemagne et émis par l'Institut d'émission et d'administration des titres du pays.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients Institutional dans AT, CH, CL, DE, FR, GB, IT, LI, LU, SG (professional investors).

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Pour les produits relevant de l'Article 6 SFDR, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels ainsi que les Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs en anglais via le lien suivant: www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Le représentant en Suisse: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, auprès de B. Metzler seel. Sohn & Co. KGaA, Untermainanlage 1, 60311 Frankfurt/Main, auprès de Liechtensteinische Landesbank AG, Städtle 44, FL-9490 Vaduz, en tant qu'agent payeur au Liechtenstein , auprès de Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Graben 21, A-1010 Vienne, en tant qu'agent payeur en Autriche. Les DICI sont disponibles en français. Le fonds est autorisé à la commercialisation en **France**. Pour plus d'informations sur le fonds, nous vous prions de vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Pour de plus amples informations en Italie consultez le Modulo di Sottoscrizione: Vontobel Asset Management S.A., Milan Branch, Piazza degli Affari, 3, 20123 Milano, téléphone: 02 6367 3444, e-mail: clientrelation@vontobel.it. Les fonds autorisés à la distribution publique au **Royaume-Uni** et inscrits dans le régime "Temporary Marketing Permissions Regime" (TMPR) britannique sont enregistrés auprès de la FCA sous le numéro de référence 466625. Le fonds est autorisé en tant qu'OPCVM (ou est un sous-fonds d'un OPCVM) dans un pays de l'Espace économique européen (EEE), et le fonds devrait rester autorisé en tant qu'OPCVM tant qu'il est sous le TMPR. Cette information a été approuvée par Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres, dont le siège social est 3rd Floor, 70 Conduit Street, London W1S 2GF et est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumis à la réglementation limitée de la Financial Conduct Authority (FCA). Des détails sur l'étendue de la réglementatioon de la FCA sont disponibles, sur demande, auprès de Vontobel Asset Management SA, succursale de Londres. Vous pouvez obtenir la version anglaise des K(I)ID auprès de Vontobel Asset Management SA, London Branch, 3rd Floor, 70 Conduit Street, London W1S 2GF ou la télécharger sur notre site Internet vontobel.com/am.

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Au **Chili**, les fonds ne peuvent pas être offerts publiquement, ni en tant qu'entité de Vontobel, ni dans le cadre d'un enregistrement auprès de la superintendance des valeurs mobilières et des assurances du Chili (Superintendencia de Valores y Seguros, SVS) conformément à la loi sur les valeurs mobilières n° 18.045. L'offre des instruments mentionnés dans cette présentation est soumise à la règle générale n° 336 émise par la SVS. L'objet de cette offre est constitué de titres qui ne sont pas inscrits au registre des valeurs mobilières (Registro de Valores) de la SVS, ni au registre des valeurs étrangères (Registro de Valores Extranjeros) de la SVS ; par conséquent, ces titres ne sont pas soumis à la surveillance de la SVS. Étant donné que les titres ne sont pas enregistrés au Chili, l'émetteur n'est pas tenu de mettre à la disposition du public des informations sur les titres au Chili. Les titres ne pourront pas faire l'objet d'une offre publique au Chili, sauf s'ils sont enregistrés auprès du registre des titres pertinent du SVS. Veuillez noter que certains compartiments sont exclusivement disponibles pour les investisseurs qualifiés. Cette communication est destinée à l'information des investisseurs institutionnels uniquement (qualifiés comme tels par les lois de la République du Pérou) et ne constitue ni une offre de services financiers, ni une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de parts d'un instrument financier. Les actions du fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au registre public du marché des valeurs (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la superintendance péruvienne du marché des valeurs (Superintendencia del Mercado de Valores, SMV).

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

TOUT INDICE RÉFÉRENCÉ ICI EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (Y COMPRIS LES MARQUES DÉPOSÉES) DU FOURNISSEUR DE LICENCE CONCERNÉ. TOUT PRODUIT BASÉ SUR UN INDICE N'EST EN AUCUN CAS PARRAINÉ, APPROUVÉ, VENDU OU PROMU PAR LE CONCÉDANT DE LICENCE CONCERNÉ ET CELUI-CI N'A AUCUNE RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD. Pour plus de détails, veuillez consulter le site vontobel.com/terms-of-licence.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxemburg
Luxemburg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am